



## 101<sup>e</sup> Congrès des maires et présidents d'intercommunalité Mardi 20 novembre 2018, débat d'orientation générale Intervention d'André Laignel, 1<sup>er</sup> vice-président délégué de l'AMF

Mes chers collègues,

Je voudrais d'abord dire la joie, pour moi, d'être à ce Congrès, de vous voir si nombreux, déjà mobilisés. Notre Congrès, c'est en définitive le moment de faire le bilan de l'année qui s'est écoulée depuis notre dernière rencontre dans ces mêmes lieux.

Ce Congrès a lieu sur un fond de crise démocratique profonde. Cela a été illustré pendant tout l'été par les chiffres de démissions de nos collègues – 40 % de démissions en plus par rapport aux époques équivalentes.

Mais c'est vrai aussi pour les adjoints et peut-être encore plus pour les conseillers municipaux, même si cela ne prend pas toujours la forme d'une démission. Mais combien de fois voyons-nous des conseillers municipaux qui tout simplement ne viennent plus, parce qu'ils ont le sentiment que la tâche est trop lourde ou que leurs moyens ne sont plus suffisants.

Un congrès comme le nôtre, c'est donc l'occasion de dire notre part de vérité.

Notre part de vérité, c'est que l'année a été calamiteuse. Une année d'avaries et de promesses non tenues. La dernière en date : le Président s'était engagé à venir, je le cite, « chaque année rendre compte des

engagements ». Il ne vient pas. Je peux le comprendre.

Je peux le comprendre puisqu'il devait venir pour nous parler des engagements tenus.

Mais, plus grave, ce sont ce que j'appelais les avanies, le dénigrement. Il paraît que nous serions... – et je ne prends que quelques phrases qui ont été prononcées par des membres du gouvernement, voire par le premier magistrat lui-même – nous serions dépensiers, inefficaces, clientélistes, et ces termes ont été utilisés en particulier à propos des emplois aidés.

François Baroin m'en est témoin, lorsque nous avons été reçus l'an passé, tous les deux, à la veille du Congrès, j'avais dit les yeux dans les yeux au Président de la République : « Quand vous avez dit cela, je me suis senti injurié ». Car lorsque nous mettons en place des emplois aidés, ce n'est pas pour nous faire une clientèle, c'est parce que nous entendons répondre à des besoins, à des nécessités. Parfois à des urgences absolues.

Et puis c'est aussi, j'allais dire, la délation.

Nous avons, pour beaucoup, et nous sommes un certain nombre à en avoir parlé, peu apprécié que le ministre des Comptes publics se croie obligé de jeter en place publique la liste

des maires qui auraient utilisé leur liberté, avec leur conseil municipal, d'augmenter leur taux d'imposition.

C'est, d'ailleurs, un paradoxe absolu puisque devant nous, ici, le Président de la République avait expliqué l'an passé, lorsqu'il vantait la réforme de la taxe d'habitation, que ce n'était pas grave pour nos libertés puisque nous garderions la liberté, je le cite, « pleine et entière » de pouvoir faire voter les taux comme nous l'entendions.

Je n'accepte pas non plus que le Premier ministre vienne trier, distribue des bons et des mauvais points. Il y aurait, mes chers collègues, les bons élèves, ceux qui n'ont pas augmenté leurs taux.

Je vous rassure, je ne plaide pas pour moi-même. Je ne les ai pas augmentés, tout simplement parce que j'ai pu passer cette année en essayant de tenir mes engagements et en n'ayant pas recours au levier fiscal, mais il est évident que si j'en avais eu besoin pour faire face aux nécessités, aux attentes de mes concitoyens, je l'aurais fait sans état d'âme et en m'expliquant face à eux.

Et je n'accepte pas que l'on vienne nous distribuer des notes.

Ainsi il y aurait les bons, ceux qui n'auraient pas augmenté les taux de leur taxe d'habitation et, bien entendu, les méchants, les mauvais, ceux qui n'auraient fait cela que pour nuire au gouvernement. C'est là une accusation qui est totalement inacceptable, incongrue et donc que nous n'avons pas à respecter.

Et puis il y a eu malheureusement le maintenant célèbre hashtag « Balance ton maire ».

Là, nous avons atteint l'abject car on a voulu

comparer avec des faits qui, eux, relèvent effectivement du répréhensible, des assises. Et on nous met dans le même sac ! On utilise la même thématique !

Ainsi il faudrait que nous soyons jetés en pâture à l'opinion tout simplement parce que nous aurions utilisé notre liberté de modifier les taux de nos impôts locaux.

Vous le voyez, c'est d'abord, en définitive, ce dédain, parfois ce mépris, que ne supportent plus la plupart d'entre nous et j'allais dire, compte tenu des circonstances actuelles, à l'image de beaucoup de Français. Trop, c'est trop et il faudra plus que des sucreries à l'Élysée pour adoucir notre ressentiment.

Certains d'entre nous sont invités à une réception... Pardon, un meeting. Au château. Avouez que cette démarche pour le moins surprenante fait quand même beaucoup plus Ancien Régime que Nouveau Monde.

Mais je voudrais maintenant parler de l'essentiel, c'est-à-dire de nos moyens. Je reprendrai ma fameuse expression du « garrot financier ».

C'est d'abord la loi de programmation des finances publiques. Que dit cette loi de programmation ?

Nous avons eu, sur les cinq années qui ont précédé, une baisse de 10,6 milliards de nos dotations. 10,6 milliards. Cette fois, ce qui nous est proposé, c'est de modérer nos dépenses de 13 milliards. 13 milliards. Alors que l'engagement présidentiel était, François Baroin l'a rappelé, à hauteur de 10 milliards.

C'est aussi la volonté de supprimer 70 000 emplois dans la fonction publique

territoriale. Comment ? Au nom de quoi ? Dans quel respect de la libre administration ?

C'est aussi, toujours dans la loi de programmation, moins 40 % de dettes pour les collectivités territoriales. Moins 40 % de notre stock de dettes ! Sur les cinq ans, je vous laisse imaginer, si nous arrivions à le faire, ce que cela donnerait.

Et c'est en plus, dans le même temps, le fait que nous serions, nous, les collectivités territoriales, ceux qui dégagent des excédents pour couvrir les déficits de l'État qui, eux, continueraient bien évidemment à prospérer, de même que l'endettement. Avouez qu'il y a là quand même, pour le moins, une charge qui n'est pas équilibrée et qui fait que pendant que l'État s'exonère des efforts, nous devrions, nous, à travers nos collectivités, assumer l'essentiel.

L'an passé, dans le discours du Président de la République, il y avait trois engagements. J'ai mis des guillemets à chaque fois car je citerai bien évidemment, je ne me permettrai pas de transformer la parole présidentielle.

Tout d'abord, la stabilité de la DGF était garantie. Je rappelle, mes chers collègues, que 21 600 communes ont vu baisser leur dotation forfaitaire.

Deuxième engagement, et je cite, parce que là... J'ai relu trois fois parce que je m'étonnais qu'on ait pu dire cela. Il a été dit : « plus de 99 % des communes auront la préservation des dotations ». Je cite in extenso. Quand nous prenons la totalité des dotations et non plus seulement la DGF, alors ce sont plus de 16 000 de nos communes qui ont vu baisser leurs ressources réelles de fonctionnement net.

C'est enfin, troisième engagement, et je cite, « pérenniser les dotations de soutien à

l'investissement ». Même là, l'engagement n'a pas été tenu. En 2017, la dotation de soutien à l'investissement local, la DSIL, était de 818 millions. Elle sera, c'est dans le projet de loi de finances pour 2019, de 570 millions, ayant baissé entre les deux, en 2018.

À cela s'ajoute une baisse des crédits sur les territoires. Ce sont les baisses de crédits pour l'eau. Ce sont les baisses de crédits pour le logement social. Ce sont les baisses de crédits pour les emplois aidés. Ce sont les baisses de crédits pour l'ADEME.

Ce sont... Ce sont... !

Je les ai recensées. Je tiens à disposition la liste pour 2018. Cela représente une baisse des moyens alloués à nos territoires. Alors, c'est vrai que ce n'est pas dans le budget des collectivités locales, mais ce sont des crédits qui, bien entendu, sont sur nos territoires. Cela représente pour 2018 3,6 milliards. 3,6 milliards.

Et pour 2019, dans la loi de finances qui est présentée actuellement, ce sont à nouveau 2 milliards de baisses de moyens pour nos territoires qui sont inscrits. Et comme nous aurons à nouveau la répercussion des 3,6 milliards, cela veut dire que c'est 7,2 plus 2 milliards, soit 9,2 milliards entre 2018 et 2019 de moyens en moins pour nos territoires. Et cela sans parler, bien entendu, de l'inflation qui, malheureusement, vient aussi impacter nos capacités d'action.

À cela s'ajoute la réforme de la taxe d'habitation. Je ne veux pas être très long, nous aurons un débat financier et je souhaite que vous soyez nombreux à y venir, mais là aussi, il faut être clair : nous, nous n'avons jamais demandé la suppression de la taxe d'habitation.

Cela a été un engagement électoral. Apparemment, pas totalement étudié. Qui se révèle extraordinairement coûteux, autour de 22 milliards. Mais, bon, c'est un choix politique. Simplement, il nous a été dit que ce serait compensé à l'euro près pour chacune de nos collectivités. Alors, je le dis ici : il n'y a qu'un moyen de garantir dans la durée que cette compensation soit intégrale, c'est que soit fait un dégrèvement général sur les résidences principales.

Le gouvernement a annoncé que sur les résidences secondaires, il maintiendrait la taxe d'habitation. Donc il est, bien entendu, totalement possible, puisque la taxe d'habitation continuera à exister sur les résidences secondaires, que nous puissions, par un dégrèvement général, faire en sorte que non seulement cela oblige – c'est, d'ailleurs, une décision du Conseil constitutionnel – à compenser intégralement, mais aussi à prendre en compte l'évolution des bases de façon à ce que nous gardions non seulement la compensation mais aussi le dynamisme de cet impôt.

Vous savez, ce qui est en cause derrière cet étouffement financier, c'est bien entendu la libre administration de nos collectivités locales.

Cela me rappelle une phrase d'Albert Camus qu'il m'arrive de citer – Albert Camus, souvent, et cette phrase de temps en temps. Albert Camus a écrit : « privez le travailleur de son pain, que lui reste-t-il de liberté ? ». Mes chers collègues, privez nos collectivités de moyens, que nous reste-t-il de liberté ?

Le deuxième sujet que je voudrais aborder, c'est celui de la recentralisation. Gaston Defferre, en 1982, donnait deux raisons au retard de la France en matière de

décentralisation.

Tout d'abord, la conviction, disait-il, de la part des hautes sphères, que seuls ceux qui sont issus d'un certain milieu social sont capables de gouverner la France. Deuxièmement, la défiance à l'égard des Français et spécialement des provinciaux.

Est-ce que vous avez vraiment le sentiment, mes chers collègues, que ce que disait Gaston Defferre en 1982 soit tombé en désuétude aujourd'hui ? Là aussi, quel bel exemple de recentralisation que de vouloir faire le Congrès des maires à l'Élysée ! Le suzerain reçoit ses vassaux...

La recentralisation, ce n'est pas que cela. Cela pourrait paraître anecdotique. C'est aussi la contractualisation et son caractère léonin. C'est-à-dire le fait qu'en définitive, c'est l'État qui décide de tout, qui tire les bénéfices qu'il entend tirer de cette contractualisation.

C'est la nationalisation de l'impôt à travers la taxe d'habitation.

Ce sont des services publics affaiblis.

Chaque fois que l'on éloigne un peu plus le service public du citoyen, c'est une recentralisation.

C'est vrai de la santé et vous me permettrez de dire, chez moi, dans le Berry... Le Berry, ce sont deux départements, l'Indre et le Cher. Nous avons deux hôpitaux que l'on essaie de désosser en ce moment, celui de Vierzon et celui du Blanc, et dans mon département, les élus autour du Blanc, 40 maires et plusieurs dizaines d'adjoints ont remis leur démission pour protester contre ce démantèlement. On nous parle de « plan Santé », mais pendant qu'on nous annonce des « plans Santé » le

déménagement du territoire continue.

C'est la Poste. On nous ferme des bureaux de poste.

Ce sont les centres d'information et d'orientation de l'Éducation nationale dont on nous annonce la potentielle disparition.

Ce sont les centres de l'AFPA, grand service de la formation professionnelle. Rien que dans ma région, la région Centre-Val de Loire – qui est la plus petite région de France, n'est-ce pas ? –, ce sont six centres de l'AFPA dont on nous a annoncé la fermeture, éloignant les capacités, obligeant les jeunes qui vont en formation, ou les moins jeunes qui ont besoin de refaire une formation, à être encore plus loin de leurs bases d'attache.

Tout cela, bien entendu, et François l'a évoqué, donc je ne serai pas très long, cela a été un dialogue rompu. La Conférence nationale des territoires, la première, j'allais presque dire que cela a été le bal de la tromperie. Nous arrivons à cette première Conférence nationale des territoires et on nous annonce froidement, mais seulement l'après-midi, après la Conférence elle-même, que ce n'est plus 10 milliards, mais 13 milliards. On ne nous en avait pas dit un mot dans la conférence elle-même.

C'est, trois jours après la Conférence, l'annonce de la suppression de quelques centaines de millions de crédits. Pas un mot ne nous en avait été dit lors de la Conférence.

Cela a été, dans le même temps, quelques jours après, la suppression des emplois aidés. À la Conférence nationale des territoires, qui était censée être un lieu de dialogue, pas un mot ne nous avait été dit.

Nous avons eu le sentiment d'une immense

tromperie.

On nous avait dit, et là aussi je cite le Président de la République, « c'est une instance d'échange, de concertation et de décision. De ces négociations émergera un pacte de confiance ». La première fut une tromperie, les deux suivantes des monologues. Vous comprendrez, dans ces conditions, qu'il faille passer à une autre étape et trouver d'autres moyens de rencontre.

Alors, oui, la commune est potentiellement en danger. Elle est en danger de dilution. Je me souviens, il y a quelques années, d'un Premier ministre qui avait parlé d'évaporation. Cela se fait de manière subreptice. Rassurez-vous, on ne va pas dire d'un trait de plume qu'il n'y a plus de commune. Non, on la vide de son contenu. À tel point que... C'est le recul des compétences, en matière d'urbanisme, la plupart des maires aujourd'hui sont des mineurs accompagnés.

C'est vrai pour l'eau et l'assainissement. La promesse était qu'il y aurait une option de liberté, nous sommes mis simplement en sursis.

C'est le passage de l'intercommunalité choisie à l'intercommunalité subie, nous en avons parlé toute la matinée. C'est quelque part la vassalisation et l'oubli de la subsidiarité. Si tout continue à ce rythme, je vous rassure, nous continuerons d'exister. Nous garderons nos écharpes. Peut-être l'état civil.

C'est cela que ressentent beaucoup de nos collègues au fur et à mesure que la dilution fait son œuvre.

Et maintenant ?

Maintenant, c'est d'abord la grande campagne de communication, de mobilisation pour dire

l'attachement de tous à notre petite patrie, la commune. Je crois qu'elle est forte et qu'elle mérite que tous ensemble nous la fassions vivre.

C'est l'union des trois grandes associations à travers « Territoires unis ». Je ne m'y étends pas, François Baroin l'a fait.

Et puis c'est aussi l'unité de l'AMF. Oh, là, là ! Il y a eu des efforts considérables pour nous diviser. Je ne sais pas si cela vous a échappé, mais alors c'est que vous n'êtes pas totalement attentifs.

Nous diviser en essayant d'utiliser des associations, qui ont toutes leur légitimité mais qui sont des associations particularistes. Parfois même en essayant de nous opposer les uns aux autres à l'intérieur de la direction de l'AMF.

Tout cela a échoué. Cela a échoué tout simplement parce que nous savons bien, les uns et les autres, que de notre unité dépend notre force. Alors, oui, nous sommes unis. Unis pour combattre les caricatures.

Il paraît que nous serions archaïques. Eh bien, je vais vous faire une confidence, des archaïques, j'en ai rencontrés. Mais les archaïques, pour moi, ce sont ceux qui acceptent les déserts qui progressent, le sentiment de relégation qui se développe, les liens qui se déchirent, les services publics bradés, la tutelle qui impose.

Archaïque, le règne de la suffisance et du dédain technocratique.

Archaïque, de vouloir réduire les communes à un rôle de sous-traitant et les élus communaux à celui de supplétif.

À cette vision archaïque d'un État tout-puissant,

opposons tout simplement l'ambition raisonnable et moderne d'une vraie République décentralisée, unie aussi pour dire la nécessité vitale de la commune pour la France.

La commune rassemble. Elle porte les valeurs fondamentales de la démocratie vécue, de la laïcité au quotidien, de la proximité et du vivre ensemble. La commune, nous le savons tous, est un lieu de modernité, d'innovation, de création continue, de solidarité et de citoyenneté.

Quand les inégalités se creusent, que les injustices territoriales se renforcent, jamais la commune n'a été autant nécessaire.

Le gouvernement ne l'a pas, semble-t-il, totalement compris et c'est parce qu'il ne l'a pas compris que le dialogue est aujourd'hui réduit à sa plus simple expression. Il faut sortir de cette situation dommageable et pour en sortir, il faut une véritable négociation.

Ce sera ma conclusion. Il faut être unis pour proposer. La reprise d'un dialogue constructif repose, me semble-t-il, sur l'acceptation de trois principes de bon sens.

Le respect du principe constitutionnel de libre administration. Est-ce exagéré de demander que la Constitution soit respectée ?

Le deuxième précepte, François Baroin le cite souvent et il a raison, qui décide paie, qui paie décide.

Et le troisième, tout simplement que cesse le dénigrement.

Quant à la négociation elle-même, elle pourrait porter sur sept points :

- inscrire dans la constitution la place particulière de la commune et sa clause

générale de compétence ainsi que l'autonomie financière et fiscale, ce qui est un engagement du Président de la République ;

- compenser intégralement et dans la durée, je l'ai déjà dit, la taxe d'habitation ;
- redéfinir la contribution du bloc communal à la réduction de la dette publique au prorata de notre part dans cette dette ;
- accepter une clause de revoyure sur le plafonnement de l'augmentation des dépenses à 1,2 %, qui n'a plus aucun sens alors que l'inflation est maintenant largement supérieure ;
- revenir à une conception non léonine des contrats entre l'État et les collectivités, donc entre partenaires égaux ;
- corriger les baisses de crédits dans des domaines aussi essentiels que le logement, l'eau, les emplois aidés ;
- enfin, rendre optionnelle la compétence « eau et assainissement » et cesser tout transfert obligatoire de compétences.

Ce sont ces bases de négociation qui peuvent permettre, me semble-t-il, un dialogue fructueux et abouti.

Alors, mes chers collègues, relançons avec audace la décentralisation. Ouvrons de nouveaux espaces de liberté. Retrouvons les voies de la confiance.

Audace, confiance, liberté, cette belle et vaste ambition, c'est la nôtre. C'est cette ambition qui nous permet de servir le citoyen et agir pour la République.

Je citerai un vers de Victor Hugo qui disait « Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent ». Eh bien, nous, nous avons envie de vivre, nous avons envie de faire vivre la commune.

Alors, fiers et heureux d'être rassemblés pour, d'une seule voix, d'un même souffle, d'un même élan mais aussi d'un même cœur, dire « ma commune, j'y tiens », oui, tous ensemble, notre commune, nous y tenons.

François Baroin.- Merci... Merci, André.

Voilà, comme disait Corneille, « ma pièce de théâtre est terminée, je n'ai plus qu'à l'écrire ».

Le débat est posé, la résolution est déjà bien avancée. Il n'y a plus qu'à en définir le cadre général, ce que vous souhaitez comme fil directeur de ce que nous présenterons jeudi en conclusion de nos travaux.

Alors, le débat est ouvert. Qui souhaite prendre la parole ?

Thierry Thibaud.- Merci. Je me présente. Thierry Thibaud, maire de Savoillan, une petite commune du Vaucluse. Et je voudrais dire toute l'inquiétude que nous avons de notre perte de compétence sur l'eau et l'assainissement et je veux appuyer André Laignel sur ce qu'il vient de nous dire.

C'est très important pour les communes. Nous en avons assez de perdre des compétences.

François Baroin.- Mais c'est incroyable, parce que nous avons eu un engagement présidentiel, ici même, à cette tribune. Le Président donne les consignes et les membres du gouvernement, au banc des ministres, au moment où le texte est débattu, font le contraire de cet engagement.

Que peut-on faire de plus ?

Nous croyons au Président de la République, mais si ses ministres ne croient pas en leur Président de la République, que pouvons-nous faire ?

Le mettre dans le débat public et dire : « ce que le peuple souverain a fait par la voix de ses représentants, seul le peuple souverain peut le défaire par la voix de ses représentants », et il est encore temps de trouver un véhicule législatif pour corriger le tir. En tout cas, l'AMF est vraiment totalement alignée sur cette position.

Bertrand Hohecorne.- Bonjour. Bertrand Hohecorne, maire de Mareau-aux-Prés dans le Loiret. Je ne vais pas parler de ma commune. Pourtant, j'y tiens. Mais je voudrais juste parler d'une proposition.

Nous avons parlé depuis ce matin de l'intercommunalité et de son importance, de la place de la commune et des élus de toutes les communes puisque dans « intercommunalité », il y a coopération, travailler ensemble et intercommunal.

Mais il y a un événement, en juin 2014, qui s'est produit, qui est très important et qui peut complètement changer la face de l'intercommunalité, c'est la CUPC de Salbris et la suppression de l'accord local.

Sans doute plus de 90 % des communautés de communes, à l'époque, avaient valorisé l'accord local. Pourquoi ? Parce que la méthode par défaut, qui est la proportionnelle à la plus forte moyenne, est très désavantageuse pour les petites communes. Non seulement ce n'est pas une proportionnelle, mais elle réduit la part des petites communes.

Et cette communauté de Salbris a supprimé l'accord local. C'est-à-dire qu'en 2020, si rien n'est fait, on va retomber sur cet accord local et la place des petites communes va être beaucoup plus faible.

Un exemple. Sur la métropole de Tours, que ce soit petite commune ou non, les communes de Tours et de Joué-lès-Tours auront non seulement la majorité absolue mais la majorité qualifiée. J'ai tout à fait confiance dans leurs élus, le problème n'est pas là. Mais ce n'est pas normal que deux communes puissent complètement gérer l'intercommunalité.

Alors, hier, j'étais à l'Association des maires ruraux de France. Nous avons fait une proposition pour modifier cette règle et donc je voudrais savoir si l'AMF est prête à porter une position dans ce sens.

J'avoue que j'ai envoyé à André Laignel le travail qui avait été effectué à ce niveau et je voudrais savoir si quelque chose pourrait être fait dans ce sens-là, parce que si nous attendons même le printemps 2019 pour le voter, il sera déjà trop tard. On sera déjà engagé dans les processus du prochain mandat.

Voilà, merci.

François Baroin.- Merci. André.

André Laignel.- Dans le débat intercommunal qui a eu lieu ce matin, j'ai dit que le premier mot qui devait régir les relations intercommunales, c'était le mot « liberté ». Là où il y a accord local, pourquoi vouloir systématiquement remettre en cause ?

Que cela se fasse dans des conditions précises. Qu'il n'y ait pas, j'allais dire, une volonté dominante qui en élimine d'autres. Par contre, s'il y a un accord, un accord très vaste



au niveau local, le principe de base, c'est qu'il soit respecté.

Donc c'est bien notre position. J'ajoute que nous avons d'autres préoccupations de même nature en matière d'intercommunalité.

Je pense à nos amis du Rhône qui se retrouvent aujourd'hui dans une situation où, étant dans la métropole lyonnaise, le mode de scrutin spécifique qui a été choisi pour cette métropole fait que certaines communes pourraient ne pas être représentées au niveau de l'intercommunalité. C'est inacceptable. Inacceptable !

Et donc il y a là deux ou trois sujets sur lesquels il serait nécessaire que nous ayons – mais il faut des véhicules législatifs bien entendu – un nouveau débat devant le Parlement pour faire évoluer les choses.

François Baroin.- Merci.

Dominique Carette.- Monsieur le président, chers collègues.

Dominique Carette, maire de Thannenkirch, commune de la moyenne montagne en Alsace, vice-président de la communauté de communes de Ribeauvillé.

Je ne sais pas si j'anticipe sur le sujet de demain matin mais, en tout cas, cela touche à la communication. Je m'explique.

L'État actuel nous agresse régulièrement, les territoires, c'est-à-dire les régions, les départements, les intercommunalités, les communes, en disant que nous avons des frais de fonctionnement qui augmentent. C'est-à-dire que nous embauchons.

Mais il faudrait peut-être dire à nos concitoyens

et souligner ce problème, et cela ne date pas d'aujourd'hui, qui est que l'État transfère des compétences, des fonctions, des missions et des charges depuis des années aux territoires sans nous en donner la compensation financière et, en plus, en nous retirant des subventions.

Il faut que ce message soit transmis à nos concitoyens parce qu'on nous accuse d'être dépensiers. Et ce n'est pas à vous, mes chers collègues, et vous Monsieur le président, et vous, Mesdames et Messieurs les membres du bureau, que je vais rappeler qu'une commune n'a pas le droit d'être en déficit, sinon elle est sous la tutelle du préfet, alors que l'État, depuis des décennies, est en faillite.

Je m'excuse, je vais parler de moi.

Quand j'ai pris... Quand on m'a demandé d'être maire, parce que je n'étais pas candidat, j'ai regardé l'état des finances de ma commune. Et quand j'ai vu l'état des finances de ma commune, j'ai renoncé à mon indemnité.

Compte tenu des dotations qui diminuent, notamment la DGF, en 2013, dans ma petite commune, nous avons 54 000 euros. Cette année, nous en avons 18 000. Eh bien, mon deuxième adjoint, pour équilibrer notre commune, a renoncé à son indemnité.

Alors, quand je vois le congrès à Versailles dont je me demande à quoi il a servi, deux fois, quand je vois les petits fours à l'Élysée, ne vous étonnez pas qu'il y ait des Gilets jaunes !

François Baroin.- On voyait à peu près venir la conclusion. Merci. Cher collègue.

Georges Morin.- Bonjour, j'ai juste une petite remarque.

Je suis Monsieur Georges Morin. Je suis maire d'une commune de 237 habitants dans un milieu rural. Et j'ai préparé un petit papier parce que je n'ai pas l'habitude de discourir devant vous mais, simplement, et cela sera court.

Dans nos territoires ruraux oubliés depuis plus de 20 ans, la colère... la couleur n'est ni totalement noire ni totalement blanche. Je dirai avec une certaine mesure que nous sommes au jaune.

Mais pas la couleur du soleil, plus certainement un jaune pâle comme notre vie au quotidien après que vous, Messieurs les Présidents successifs, vous nous avez abandonnés.

Souvenez-vous, nous devons adapter nos services publics, mutualiser pour faire des économies d'échelle, malgré nos avertissements réitérés, maintes fois ici même, que dans cette spirale infernale nous étions condamnés à être en marge de la République et que nos concitoyens n'avaient plus les mêmes chances ni les mêmes droits que dans les villes où vous vivez.

La liste est longue et, Monsieur Laignel, vous l'avez évoquée tout à l'heure. Les hôpitaux, les écoles, les administrations, les transports et, maintenant, les normes faites pour les métropoles et souvent inapplicables chez nous parce que vous n'avez jamais pris le temps de les tester à notre échelle ni leur donner la souplesse pour les appliquer.

Nous constatons depuis quelques années un durcissement des comportements de nos concitoyens dans tous les domaines – agricole, artisanal. Dans les entreprises privées ou publiques. Les commerces. Les salariés. Les

retraités.

La confiance est rompue avec la politique, avec nos politiques, et vous l'avez constaté à travers les dernières élections.

Et nous, les maires, nous sommes en première ligne de cette morosité qui devient plus violente chaque jour.

Vous êtes les responsables de cet état de fait car vous ne nous avez pas écoutés ni entendus quand nous tirions quelques sonnettes d'alarme.

Nous, les maires, nous sommes dans nos villages pour maintenir une vie sociale de qualité. C'est le sens de notre engagement. Mais nous ne sommes pas élus pour servir de boucs émissaires d'une politique que nous subissons et à laquelle nous ne pouvons rien changer.

Je n'attends pas de réponse, mais trouvez vite des solutions pour que nos villages retrouvent une sérénité, un bon sens et nous permettre d'exercer notre mandat dans la dignité pour ne plus être de plus en plus agressés verbalement avec des menaces de mort pour nous et notre famille et parfois, malheureusement, physiquement.

C'est de votre responsabilité, Monsieur le Président.

Après, il sera trop tard et j'ai peur pour l'avenir de nos territoires ruraux oubliés, condamnés, si vous n'agissez pas pour endiguer cette colère qui monte dans nos campagnes.

François Baroin.- Alors, nous sommes bien d'accord, parce que c'est diffusé largement, je ne veux pas m'élever au-dessus d'une condition qui n'est pas la mienne, c'est un message dont la poste restante est plutôt du

côté de la rue Saint-Honoré ?

Georges Morin.- Nous sommes tout à fait d'accord.

François Baroin.- Nous sommes bien d'accord, voilà. Pour qu'il n'y ait pas une mauvaise interprétation et une confusion dans les esprits, qui serait, d'ailleurs, peut-être une confusion des sentiments. Mais nous allons beaucoup trop loin en évoquant Zweig à cet instant.

Merci pour votre intervention.

Je vous en prie.

Michel De Broissia.- Monsieur le président. Michel De Broissia, Maire d'une commune de 310 habitants, Champagne-sur-Vingeanne en Côte-d'Or.

Je voudrais vous reparler d'une utopie nationale qui a coûté jusqu'à présent... enfin, pour laquelle on a engagé 120 milliards d'euros selon la Cour des Comptes fin 2017. Il s'agit des énergies renouvelables. Entre 2014 et 2017, en quatre années, on a augmenté la puissance disponible en renouvelable de 47 %.

Savez-vous quel est le résultat ? Parce qu'on a fait cela, quand même, pour faire baisser les émissions de CO2. Les émissions de CO2, pour la production d'électricité uniquement, ont augmenté de 75 %. Donc c'est hallucinant. Il faudrait peut-être arrêter ces utopies, repartir dans des solutions qui fonctionnent et qui nous ont déjà donné satisfaction.

L'AMF a les moyens de mettre en place une commission d'experts indépendants pour faire le bilan de ces solutions qui ruinent notre économie, qui détruisent notre milieu de vie, qui exterminent notre biodiversité et font le malheur

des riverains.

Monsieur le président, je suis à votre disposition.

François Baroin.- C'est une excellente idée. On se voit... On se voit très vite.

Denis Merville.

Denis Merville.- Denis Merville, maire de Sainneville, en Seine-Maritime, et, par ailleurs, président de l'Association départementale des maires.

J'ai entendu tout à l'heure André Laignel rappeler les grands principes auxquels nous sommes attachés et auxquels je suis attaché depuis de longues années, rappeler la clause de compétence générale des communes, mais je m'interroge aussi sur ce qui va nous rester.

J'ai entendu notre collègue tout à l'heure évoquer aussi l'accord local, et à juste raison.

Moi, je suis vice-président dans une communauté de communes qui a 19 000 habitants, auprès du Havre. Nous fonctionnons très bien et nous venons, en dépit d'un vote négatif de la communauté de communes à une très large majorité, un vote négatif des maires dans une très large majorité, et sans consultation de la population alors que nous avons 3 000 signatures, 3 000 lettres d'administrés qui demandent à être consultés, d'être mis d'office dans la communauté urbaine du Havre qui est en voie de création.

Alors, quand on nous parle de volontariat, je crois que, franchement, nous sommes particulièrement choqués. On nous a dit « ce n'est pas une obligation de consulter les administrés ». Franchement, cela me choque.

On me dit « en périurbain, vous payez un peu moins d'impôts que dans la grande ville ». C'est vrai. Les gens viennent, ils ont fait un choix, la campagne, et pour être tranquilles, ils payent du carburant pour aller travailler, pour aller donc dans la grande ville, et rien d'étonnant à ce que samedi dernier, un certain nombre étaient dans les Gilets jaunes.

Alors, en effet, chez nous, cette communauté urbaine, cela se traduit par des impôts supplémentaires pour les entreprises, pour les particuliers et, après un premier séminaire, nous sommes déjà à 5 millions d'euros de dépenses supplémentaires, donc des charges nouvelles, alors que j'attends les bénéfices de la mutualisation.

En tout cas, je comprends nos administrés qui n'ont pas été consultés. Je souhaiterais vraiment que l'on respecte le volontariat parce que les mariages forcés, cela ne réussira pas.

Merci.

François Baroin.- Merci, Denis.

André Rousset.- Bonsoir.

André Rousset, maire de Lauris, 4 000 habitants, un magnifique village du Luberon, et vice-président de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Je suis un vassal parmi vous, qui est invité demain, je crois, pour aller voir notre maître. Alors, du coup, je suis très ennuyé par rapport à tout ce qu'a dit Monsieur André Laignel.

Si on est ensemble, il faut l'être jusqu'au bout. Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour justement si on y va... Ou alors ne pas y aller.

Qu'on se mette d'accord et qu'on soit tous

ensemble. Et si on y va, qu'on ait une parole pleine. Qu'on n'aille pas juste là-bas pour faire le singe.

François Baroin.- D'autres interventions ?

Sur ce sujet, nous allons vous laisser partir quand même ce soir, sans préparer le lendemain.

Nous avons débattu et nous avons décidé de répondre à l'invitation du Président de la République pour deux raisons.

La première, c'est que nous sommes de profonds républicains.

Chacun connaît nos engagements aux uns et aux autres, on les laisse au vestiaire et on essaie de définir ce qui nous paraît être le plus utile dans ce que nous portons comme mission par le mandat que vous nous aviez confié.

Nous ne pouvons pas, vis-à-vis de l'opinion publique, prendre le risque de ne pas apparaître comme républicains. Nous avons regretté la décision du Président de la République, je l'ai dit. Elle lui appartient. Ce n'est pas nous qui, à la tribune, avons dit « nous viendrons tous les ans pour rendre compte » et je ne lui avais pas glissé à l'oreille « ce serait bien que tu le dises ».

C'est sa décision.

Il en prend une autre, je ne la commente pas, mais je la regrette. Je la regrette parce que je pense que comme nous sommes des profonds républicains, même s'il peut y avoir des chahuts et même s'il peut y avoir des sifflements, après tout, quelle importance ! C'est toujours mieux de se voir et de débattre en face à face.

Et c'est le Congrès des maires. Ce n'est pas un séminaire gouvernemental ou présidentiel.

Donc ce qu'a dit André, je le partage, voilà, mais je souhaite que nous soyons vraiment dans une logique d'écoute.

Il dira des choses, nous dirons des choses, par votre soutien, et nous dirons des choses sur la base de ce qui a été évoqué par André, une résolution avec désormais non plus un temps de dialogue, qui est une impasse, de ce que nous avons vu, mais un temps de négociation et on va mettre les sujets de fond...

Et, au fond, peu importe. Ce qui compte, c'est que les sujets de fond soient abordés, que l'on définisse avec le Président de la République une méthode de travail, un calendrier de négociations, des objectifs de négociations avec les sujets prioritaires dans l'ordre calendaire qu'ils vont proposer au niveau gouvernemental sur ce calendrier.

Pour ma part, en ma qualité de président de l'AMF, je resterai écouter le Président de la République.

Je comprendrai parfaitement que d'autres fassent d'autres choix.

Ce sont deux temps différents, une réunion de travail avec le chef de l'État et l'invitation, je dirais, à laquelle en quelque sorte il aurait été probablement plus simple de répondre à travers la réunion de jeudi après-midi, mais c'est ainsi et je pense que c'est comme cela que nous pourrions, vis-à-vis des Français, avancer sur un chemin plus sûr pour défendre nos communes.

Je sens André assez impatient. Nous n'avons pas totalement le même point de vue, mais je vais lui donner la parole.

André Laignel.- Je crois qu'il y a deux choses.

D'abord, comme l'a dit François, cette situation, ce n'est pas nous qui l'avons choisie. Nous avons invité le Président de la République simplement pour honorer l'engagement qu'il avait pris à venir au Congrès des maires de France. Il a choisi de ne pas le faire, nous pouvons le regretter, c'est sa totale liberté.

Mais, en même temps, est-ce que nous devons être les témoins muets de cette mauvaise manière ? Alors, il y a deux temps qui sont prévus.

Un premier où c'est le bureau de l'Association qui serait reçu. Il peut entendre, si c'est une réunion de travail, que de manière républicaine, nous y allions pour travailler. À condition qu'au cours de cette réunion, nous fassions savoir clairement que nous sommes là parce que nous sommes républicains, mais que ce n'est en aucun cas un aval des mauvaises manières que nous avons subies et des mises en cause qui ont été proférées à notre égard.

Et puis il y a le deuxième temps, celui que j'appelle « le meeting ».

Il est clair que je ne saurais cautionner ce type de démarche et donc, bien évidemment, et avec de très nombreux amis et, je l'espère, le maximum d'entre vous, je n'y serai pas.

Je n'y serai pas parce que c'est purement et simplement une manifestation partisane et je pense que décidément, le lieu des manifestations partisans ne peut pas être l'Élysée. Et je souhaite que nous soyons nombreux à tenir cette position républicaine car, en l'occurrence, c'est le Président de la République qui sort de son rôle.

François Baroin.- Y a-t-il d'autres

interventions ?

Oui, Agnès Le Brun.

Agnès Le Brun.- Je voudrais juste dire un mot sur cette décision que nous devons prendre d'y aller ou de ne pas y aller. Pour ma part, je vous donne ma position.

La réunion de travail de 17 heures 30 me semble absolument essentielle. Nous aurons un dialogue, je l'espère, informel, sincère, direct.

Pour ce qui est de la réception de 19 heures, il paraît qu'on a le droit à la différenciation, à l'expérimentation. C'est tout à fait dans l'air du temps.

Moi, je suis bretonne. Je ne suis donc ni soumise par culture ni soumise par nature. Donc je n'irai pas.

Je n'irai pas parce que j'y suis allée l'année dernière et ce que j'y ai vu, cette corne d'abondance où on remplissait la bouche des maires pour éviter qu'ils ne l'ouvrent trop, cela ne me convenait pas et je suis partie très vite, et très gênée à vrai dire.

En revanche, et je vous dis sincèrement ce que je pense, j'apprécie que mon président soit présent, de la même façon que lors de la deuxième Conférence des territoires, à Cahors, je suis allée représenter l'AMF pour prendre la parole et pour dire que je n'interviendrais pas. Que l'AMF n'interviendrait pas.

Je pense que c'est important qu'il n'y ait pas de politique de chaise vide.

J'imagine que les adhérents de l'AMF ne nous désignent pas, ne nous donnent pas mandat pour laisser une chaise vide. En revanche, il est

important aussi que chacun puisse exprimer et vivre son mandat tel qu'il l'entend, y compris en vous représentant.

La responsabilité du président, je le pense, en effet, c'est d'être présent. Celle du bureau, c'est de faire ce qu'il pense devoir faire et, pour ma part, je n'y serai pas.

Mais je voulais vous le dire de la façon la plus convaincue et pas nécessairement persuasive, mais convaincue parce que je me suis rendu compte à Cahors que finalement, il valait mieux y être, y compris pour dire que cela n'allait pas.

Mais ce serait finalement donner du grain à moudre que d'avoir une belle envolée en disant « on boycotte ». C'est tomber, à mon sens, dans un piège à loup et je m'y refuse.

François Baroin.- Merci beaucoup. Michel, pour conclure.

Michel Vergnier.- Oui, et puis un petit mot pour détendre après. Moi, ce qui m'ennuie dans cette affaire-là... Donc moi, je partage, je ferai de même. Dans mes responsabilités j'ai le devoir de travailler en votre nom et de discuter.

Ce qui m'ennuie, c'est qu'il y a à peu près 9 000 maires qui sont là pour notre Congrès. Cela, c'est en tant que trésorier que je peux vous le dire. Neuf mille inscriptions.

Et les huit mille qui n'y vont pas, alors ? Qu'est-ce qui se passe pour eux ? Pourquoi mille ? C'est qui ? Comment ont-ils été choisis ? C'est quelque chose qui me choque profondément. L'année dernière, les choses n'étaient pas pareilles puisque le lendemain, le Président de la République venait au Congrès des maires. Donc on pouvait comprendre qu'il puisse y avoir une forme d'invitation qui n'avait pas de

corrélation.

Finalement, c'est un mauvais joueur. Il n'aime que les matches à domicile, le Président de la République. Dès qu'il doit se déplacer... Faire un déplacement... Vous savez, c'est comme mon équipe de rugby. Quand elle joue à domicile, elle se sent plus forte et plus entourée. Donc lui, c'est peut-être cela. Il n'aime pas les matches à l'extérieur et je trouve que c'est bien dommage qu'il ne vienne pas nous rencontrer. Et moi, en pensant aux 8 000 maires qui n'iront pas, bien entendu, je serai solidaire et je n'irai pas non plus.

François Baroin.- Merci, Michel.

Je crois que nous avons bien avancé dans cette journée. S'il n'y a pas d'autre intervention, je vous propose de lever la séance. Merci de votre engagement pour la séquence statutaire. Merci de votre participation pour les débats et on se retrouve demain.

Bonne soirée.